

Bulletin d'inscription 2024 – 2025 à retourner par courrier postal à :
Association Le Geste Vocal – 30, rue Monsieur-le-Prince – 75006 Paris
Ou par email à : espacedutempspresent@sfr.fr

Madame , Monsieur ,

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TEL : Fixe : Portable :

E-MAIL :

WEEK-ENDS :

- Trilogie Vertébrale N°1 : La Colonne lombaire (5 - 6 octobre 2024)
- Trilogie des Sens N°1 : Les Yeux et le regard (16 – 17 novembre 2024)
- Trilogie Vertébrale : N° 2 : La Colonne dorsale (14 – 15 décembre 2024)
- Trilogie des Sens N° 2 : Des Mains articulées (11 - 12 janvier 2025)
- Trilogie Vertébrale N°3 : La Colonne cervicale (15 – 16 février 2025)
- Trilogie des Sens N° 3 : L'Oreille, instrument d'écoute (22 – 23 mars 2025)

STAGES PUBLIC :

- Redécouvrir et développer la Respiration : Paris, 28 novembre (14h30) - 1^{er} décembre 2024 (14h30)
- les grandes articulations du corps humain : Paris, 26 février (14h30) – 2 mars 2025 (14h30)
- Phonation, Articulation, Déglutition : Paris, 7 mai (14h30) - 11 mai 2025 (14h30)

POST-FORMATION, STAGE DE FORMATION CONTINUE :

- Pour les praticiens de la Méthode Feldenkrais® (23 - 27 avril 2025)
- Pour les personnes ayant suivi les cycles de formation continue Geste Vocal (28 mai – 1^{er} juin 2025)

Souhaite recevoir une brochure d'information concernant les séminaires suivants :

Ci-joint un chèque à l'ordre de l'Association Geste vocal d'un montant de :

Cotisation et Frais de dossier d'inscription 2024/2025 à l'association : 30 €

Frais pédagogiques (acomptes dus et encaissables à l'inscription) : €

TOTAL : €

Date :

Signature :

Précisions concernant les inscriptions :

L'inscription à une activité de l'Association n'est prise en compte qu'après :

- le règlement des droits d'inscription, fixés à 30€ pour l'année 2024/ 2025, comprenant la cotisation à l'association et les frais de dossier,
- l'envoi du bulletin d'inscription accompagné d'un chèque ou d'un mandat postal international correspondant au montant des acomptes dus et encaissables à l'inscription pour l'ensemble des stages choisies (à l'ordre de "Le Geste Vocal").

L'Espace du temps Présent étant déclarée à la Préfecture de Paris comme organisme de formation, sous le N° d'immatriculation : 11756000975, les stages peuvent être pris en charge par votre employeur, ou sont déductibles des impôts au titre de la formation professionnelle.

Frais d'annulation : aucun remboursement du 1^{er} acompte réglé et encaissé à l'inscription ne sera effectué en cas de désistement avant le début du stage, ni après son démarrage.